LE CASSE DU SIECLE

Jean-Bernard LACROIX

Vendredi 16 juillet 1976, dix-sept heures trente. Le contrôleur général et ses collaborateurs procèdent au brouillage des combinaisons dans l'agence principale de la Société générale, une des plus importantes banques de Nice, située avenue Jean Médecin. Le lendemain, comme tous les samedis après-midi, le concierge donne accès à la société de nettoyage qui assure l'entretien des locaux à l'exception des chambres fortes. On ne constate rien d'anormal. Le dimanche, le directeur fait lui-même régulièrement une visite mais le 18, il y renonce en raison des pluies diluviennes qui s'abattent sur la ville.

Lundi 19 juillet 1976, huit heures. A l'ouverture des bureaux le personnel responsable de l'agence constate que la porte blindée qui donne accès à la salle des coffres est bloquée. Le directeur de l'établissement fait appel aux spécialistes de la maison Fichet-Bauche qui ne parviennent pas non plus à l'ouvrir. A neuf heures trente après étude des plans de l'immeuble on décide de percer le mur de la salle de comptage séparée de la salle des coffres par une porte blindée qui est ensuite démontée. Il est pratiquement seize heures lorsque l'accès est donné à la salle des coffres. Les premières personnes à y pénétrer prennent la mesure de l'ampleur du pillage qui a été perpétré. Tous les responsables de la police niçoise et le procureur de la République alertés se rendent immédiatement sur les lieux pour y découvrir un désordre indescriptible : armoires blindées éventrées, compartiments de coffres fracturés, documents et objets de toutes sortes jonchant le sol mélangés pèle-mèle à un matériel considérable abandonné sur place par des malfaiteurs qui visiblement avaient séjourné plusieurs jours, des reliefs de repas et des sacs de couchage étant là pour l'attester. C'était le résultat de ce qui allait très vite s'avérer le cambriolage du siècle : dix armoires blindées ouvertes au chalumeau, trois cent six coffres de clients vidés de leur contenu, le coffre-fort tirelire permettant, depuis la rue, d'effectuer des dépôts après la fermeture de la banque pillé de son « trésor de nuit », les coffres de la banque renfermant l'encaisse, les réserves en numéraire, en or et en devises vidés, un butin sans précédent chiffré d'après les évaluations à quarante six millions de francs.

Le vol a été réalisé durant tout le week-end, le blocage de la porte des chambres fortes par soudure des pênes, opérée depuis l'intérieur, ayant permis aux voleurs de parer à toute surprise éventuelle. Ces derniers ont laissé, placé bien en évidence devant cette porte, un placard manuscrit : « Ni armes, ni violence et sans haine », orné d'une roue à cinq rayons, elle aussi tracée à la main[1]. Très vite on constate que c'est en utilisant le réseau souterrain des égouts de la ville que les malfaiteurs ont pu s'introduire dans les chambres fortes. Ils ont en effet, à partir de l'égout longeant la rue Gustave Deloye, sur l'arrière de la banque, creusé un boyau de huit mètres de long sur soixante-dix centimètres environ de diamètre, parfaitement étayé à l'aide d'étais métalliques, pratiqué une ouverture dans le mur de pierre de la banque, puis dans celui de béton, pour déboucher dans la salle annexe, à un mètre quatre-vingt au dessus du sol, derrière une armoire blindée d'un poids de cinq tonnes, que l'on avait vainement tenté de percer au chalumeau oxyacéthylénique. Devant son inefficacité, cette méthode avait été abandonnée et l'armoire avait été décollée du mur, basculée d'arrière en avant à l'aide d'un vérin hydraulique et ainsi maintenue en équilibre à l'aide de cales en bois, afin de permettre le passage d'un homme. Les malfaiteurs avaient pu acheminer, au moins en grosse partie, le matériel utilisé en empruntant le tunnel, praticable pour un véhicule tout terrain, que constitue le lit du Paillon, couvert depuis le Palais des Expositions. Ce matériel avait pénétré dans le réseau des égouts par un déversoir débouchant dans le lit du Paillon, à hauteur du Casino municipal, c'est-à-dire à quelque mille sept cents mètres du point de départ.

L'inventaire du matériel retrouvé donne une idée de l'importance de l'équipement des malfaiteurs : dix-sept bouteilles d'oxygène, quatorze bouteilles d'acétylène, quatre ensembles chalumeau découpeur, un vérin hydraulique, un cric, trois perceuses électriques, trois masses, un

[1] Le document ainsi que la procédure sont conservés aux Archives départementales des Alpes-Maritimes

masque de soudeur, vingt-six paires de gants de modèles divers, douze pinces, une cisaille, quinze barres-à-mines, quatre lampes baladeuses, etc…

Malgré des enquêtes approfondies sur l'origine du matériel, aucune piste ne débouche. Les témoignages du voisinage ne donnent aucune information exploitable. Manifestement la préparation minutieuse et le luxe de précautions prises par les malfaiteurs, puisqu'ils avaient même obstrué toutes les ouvertures des regards proches de la banque pour empêcher les émanations de fumée, mettaient les enquêteurs en échec. On fondait cependant quelque espoir sur les trois mille billets neufs de cent francs type Corneille livrés par la Banque de France pour alimenter les distributeurs automatiques et dont on connaissait les numéros. Pourtant malgré une diffusion nationale et la découverte isolée de certains de ces billets, il n'est pas possible de remonter la source pas plus qu'on ne parvient à établir l'identité de la jeune femme qui a ouvert un coffre en prélude à l'opération au mois d'avril, coffre qui ne contenait qu'un journal de mots croisés et la revue « cinéma » d'avril 1976 !

Malgré tout, les policiers vont disposer d'un élément décisif. Le 20 juillet, à l'annonce du cambriolage, il revient aux gendarmes de Plan-du-Var, une affaire d'intrusion dans une villa isolée de Castagniers habitée occasionnellement par son propriétaire, un restaurateur lyonnais. L'intervention des gendarmes le 9 juillet, leur permettait d'identifier quatre hommes déjà connus des services de police et condamnés pour vols ou proxénétisme. Mais les explications et le prêt de la clé paraissant plausibles, ils avaient été relâchés avant de déguerpir. De la perquisition effectuée le 27 juillet résultait la découverte d'un mince indice, une lampe de poche identique aux trente-six retrouvées sur les lieux du vol et maculée de boue. Dès lors, les quatre hommes identifiés sont pris en filature et mis sous écoute. Par ailleurs en recherchant dans les archives de police une éventuelle trace récente les concernant, il s'avère que l'un d'eux, avait été interpellé le 10 juin 1976 sur la Promenade des Anglais avec une lourde masse et neuf pointerolles neuves de couleur rouge orangé. Aucun grief n'ayant été retenu, il n'avait pas été autrement inquiété mais néanmoins, au vu des explications embrouillées de l'individu, les pointerolles avaient été saisies et placées sous scellés. La comparaison avec celles abandonnées dans la salle des coffres fait apparaître une totale similitude de modèle ce qui renforce les soupçons sur les quatre hommes.

Moins d'un mois après le cambriolage de Nice, la Société générale de la rue de l'île Saint-Louis à Paris est à son tour dévalisée avec la même méthode pour un montant moindre mais qui s'élève tout de même à plus de treize millions de francs. Plusieurs sources venant d'indicateurs permettent de conclure à la participation probable de plusieurs membres de l'opération de Nice. A mesure des identifications de nombreuses vérifications et recoupements sont menés conjointement par les services de police judiciaire de Marseille, Nice et Paris et la phase opérationnelle est arrêtée au 26 octobre. Plusieurs personnes sont interpellées mais Michelucci qui se cache sous la fausse identité de Demazure échappe à la police. Finalement, en filant son frère et en perquisitionnant son appartement de Marseille on trouve une attestation d'immatriculation délivrée à Bruxelles au nom de sa concubine. Celle-ci entendue se montre assez loquace et indique que Michelucci lui avait demandé ses services pour se rendre en Belgique car il avait été « vendu » par quelqu'un et se disait recherché par la police. Le jour fixé pour le voyage, il était porteur d'un lourd attaché-case dont il lui avait dit qu'il contenait « cinquante bâtons » soit cinquante millions d'anciens francs et de faux documents d'identité. Arrivés à Bruxelles, elle avait demandé pour lui un permis de séjour, loué un coffre à la banque pour placer les billets et six lingots d'or et était repartie pour Marseille où elle avait restitué la voiture de location après avoir parcouru 300 kilomètres ! (Michelucci lui avait appris à déconnecter et remettre en place le câble de compteur).

Ces révélations déclenchent aussitôt une commission rogatoire internationale et le 29 octobre, policiers belges et français cueillent Michelucci alias Demazure au moment où il se présente à la banque. Sa maîtresse qui l'attend dehors en voiture est interpellée à son tour et trouvée en possession de billets neufs dont plusieurs portent des numéros provenant du vol de

Nice. Michelucci prétend que cet argent résulte de la conversion de lire remises par un truand du milieu bordelais pour paiement de son silence dans une affaire de meurtre en Italie. Les interrogatoires des autres inculpés généralement accoutumés à ce genre d'exercice sont peu fertiles en révélations. Ainsi le patron du bar Nautilus à Saint-Laurent-du-Var ne lâche aucune information mais il varie quelque peu dans ses explications sur son rôle d'intermédiaire pour la mise à disposition de la villa de Castagniers. Plusieurs autres personnes sont soupçonnées par la police. Parmi elles apparaissent les noms de malfaiteurs chevronnés comme le Corse Homère Filippi ou l'un des membres les plus influents du milieu marseillais Gaétan Zampa et son demi-frère Toci toujours introuvable un an plus tard alors qu'on a identifié des billets volés, dans le tiroir caisse du restaurant dirigé par le fils de sa concubine. A aucun moment on ne sera en mesure de les inquiéter et de faire la preuve de leur complicité.

En dehors des individus de l'affaire de Castagniers, une information reçue le 14 septembre 1976 par le chef de la section criminelle du service régional de la police judiciaire de Marseille donnait Albert Spaggiari comme un des auteurs du vol. Le 27 octobre 1976, Spaggiari est interpellé à Nice face au 56 route de Marseille où il exploite un studio de photographie. Une perquisition est opérée dans sa maison de campagne « Les oies sauvages » à Bezaudun. On y trouve des armes mais aucun indice si ce n'est un carnet d'adresses. D'abord silencieux, Spaggiari finit par se raviser et avoue le vol en lui conférant une inspiration politique. « Le casse de la Société générale est l'illustration parfaite de l'accord entre mes idées politiques et mes actes », dit Spaggiari. Il ajoute : Mes idées politiques, celles pour lesquelles j'estime que la vie vaut d'être vécue, trouvent leur enracinement dans mon enfance, c'est-à-dire dans la période qui a immédiatement précédé la guerre de 1940. D'origine transalpine par mon père, j'ai souffert quand j'étais gamin d'une sorte de racisme anti-italien. Mon nom à consonance italienne faisait en effet l'objet de calembours. Au lieu de m'appeler Spaggiari, on m'appelait « spaghetti ». De ce fait, dérisoire en soi, est né en moi un profond sentiment d'injustice qui règne dans le monde. J'ai grandi dans un univers qui vouait une sorte de culte mystique au maréchal Pétain. Combien de fois n'ai-je-pas chanté : « Maréchal nous voilà… ».

Vers quatorze ans, ne m'entendant plus avec le mari de ma mère, mon père est décédé alors que je n'avais que deux ans, j'ai décidé de quitter mon milieu familial. J'avais pris la résolution de me rendre en Allemagne pour aider à sa reconstruction. Nous étions en 1947. Mais mon voyage s'est arrêté à Strasbourg. J'ai été ramené par les gendarmes à mes parents. A quinze ans je me suis embarqué sur un bateau en partance pour l'Afrique du Nord. J'ai débarqué à Casablanca où j'ai travaillé pendant quelques temps, puis je suis allé en Algérie et je me suis enfin retrouvé à Tunis. Dans cette ville, j'avais lu un reportage extraordinaire sur Salvatore Giuliano. J'ai voulu connaître, personnellement cet homme. Je me suis alors rendu en Sicile où j'ai rencontré deux Allemands et un Anglais qui m'ont initié aux idées fascistes. Ce qui m'a le plus séduit et convaincu dans le fascisme, ce n'est pas l'ordre et la discipline qu'il fait régner, mais plutôt la lutte permanente contre le communisme. Je considère, en effet, que le communisme est la plaie du monde contemporain parce qu'il ôte à l'homme son individualité. Après mon séjour en Italie, déçu d'ailleurs de ne pas avoir rencontré Salvatore Giuliano, je suis reparti en Afrique du Nord. J'y ai vécu quelques mois avant de rentrer en France pour m'engager dans les parachutistes coloniaux. J'ai été affecté à Hanoi au troisième bataillon de parachutistes coloniaux. J'ai participé à toutes les grandes batailles des deux dernières années de la guerre d'Indochine et je me suis même battu à Dien Bien Phu. En 1958, je suis allé m'installer au Sénégal, à Dakar où ma fiancée avait trouvé un emploi et nous nous sommes mariés en 1959. Pour ma part, j'avais trouvé un emploi de chaudronnier chez Fichet. L'indépendance du Sénégal étant intervenue, la firme qui m'employait a fermé et il nous a fallu rentrer en métropole. Je suis venu m'installer à Nice où j'avais trouvé en 1961 une place chez un fabriquant de bateaux de plaisance. Nous étions alors en pleine guerre d'Algérie et avec mes amis je combattais la politique officielle d'abandon du gouvernement. Avec l'indépendance de l'Algérie est née

l'OAS. J'ai considéré qu'il était de mon devoir de militer dans cette organisation. J'ai abandonné mes occupations et je me suis rendu à Madrid où s'était réfugié Pierre Lagaillarde pour le retrouver. Je lui ai fait part de mon projet de commettre un attentat contre le général de Gaulle, lors de la visite que celui-ci ferait à Hyères. Lagaillarde qui paraissait intéressé par le projet, ne m'a jamais donné le feu vert pour le réaliser. J'en avais été profondément déçu. En 1962, avant les accords d'Evian, j'ai été arrêté pour détention d'armes et complot contre l'autorité de l'Etat. J'ai été jugé par le tribunal militaire et condamné à quatre ans d'emprisonnement que j'ai purgés dans l'Ain. J'ai été remis en liberté en 1965. Je me suis alors engagé dans toutes les luttes politiques et électorales que connaissait la France de cette époque. J'étais colleur d'affiches, recruteur d'hommes et de fonds pour les partis de droite. Je militais activement pour le mouvement nationaliste du progrès qui avait regroupé une grande partie des membres de l'OAS. Après les événements de mai 1968, j'avais l'espoir qu'un grand parti de droite allait être fondé. J'ai été déçu devant les divisions de la droite et la formation de partis groupusculaires. J'ai pensé alors que l'action individuelle clandestine pouvait être plus efficace que l'action au sein d'un parti. A partir de ce moment ma bergerie de Bezaudun est devenue le lieu de rassemblement de tous les réprouvés d'Europe, c'est-à-dire les Italiens, les Croates, les Portugais fascistes chassés de leur pays. Ma bergerie servait à donner asile à tous mes camarades politiques et souvent nous organisions des séminaires de recherches et d'information sur tel ou tel sujet qui nous passionnait. C'est le contact quotidien avec ces garçons qui m'a fait prendre conscience de leur misères matérielles et morales. Je me suis dit que si sur le plan moral je ne pouvais pas beaucoup les aider, il m'appartenait de tout mettre en œuvre pour les soutenir financièrement. Je me suis mis alors en quête d'un projet d'action susceptible de rapporter des fonds que je pourrais ensuite distribuer.

A cette époque, je m'occupais exclusivement de la gestion de mon magasin de photographe. Le voisin immédiat de mon magasin était le caissier d'une petite agence de la Société générale, de Saint-Augustin. C'était un bon vivant qui aimait bien venir passer un moment dans ma boutique. En palabrant avec lui, j'ai appris que tant son agence que la succursale de l'avenue Jean Médecin, ainsi même que toutes les succursales au niveau national étaient dépourvues d'un système de protection et d'alarme. En 1972, une tentative d'effraction des locaux de l'agence de la Société générale se produisit à Saint-Augustin. C'était par les caves de la banque que cette tentative avait été faite. C'est elle qui me donna à nouveau l'idée de faire un casse dans une banque. A cette époque là, je n'avais pas encore de manière précise, préparé, organisé quoique ce soit. C'est tout à fait par hasard qu'un de mes amis m'avait demandé de lui rendre service en déposant dans le coffre d'une banque des papiers qui lui étaient personnels.

C'est dans ces conditions que j'ai ouvert en 1974 un coffre à la succursale de la Société générale de l'avenue Jean Médecin, parce que l'agence de Saint-Augustin n'en possédait pas. Dès le premier jour, j'ai fait semblant de m'égarer dans la salle pour pouvoir m'y promener à mon aise. Deux choses m'avaient frappé : l'immensité de la salle et la qualité de la protection de celle-ci qui reposait sur l'épaisseur des armoires de coffres. Pendant toute la nuit suivante, j'ai examiné les possibilités d'un « casse » dans cette banque. D'ailleurs, dès le lendemain matin, je suis venu étudier, sur place, si elle disposait d'un système d'alerte. J'ai fait un montage composé d'une batterie portative, d'une sonnerie et d'un réveil. Je l'ai disposé dans mon coffre et je l'ai programmé pour le faire sonner à une heure du matin, la nuit suivante. A cette heure là, j'ai patrouillé autour de la banque pour noter si un système d'alerte fonctionnait. Avec surprise, j'ai constaté que non et je m'en suis réjoui. Muni d'un appareil photographique j'ai pris des photos du plan de la salle des coffres qui était affiché. J'ai également pris de nombreuses photos de l'ensemble des salles de coffres. J'ai pu procéder sans difficultés. Elles m'ont été d'une particulière utilité puisque c'est à partir d'elles que j'ai pu m'imprégner de la disposition des lieux. En ce qui concerne les égouts, l'idée m'en est venue de la manière suivante : un jour tout à fait par hasard, je me suis rendu à la mairie de Nice. J'y ai entendu une conversation relative à la

possibilité d'installer un réseau de mini-métro dans les égouts de Nice. J'y avais appris en effet que Nice était constellée d'un réseau considérable d'égouts. J'avais demandé si la rue Jean Médecin se trouvant proche faisait partie de ce réseau. On m'avait répondu positivement. La conversation dont je viens de vous parler se tenait entre deux employés de la voirie de Nice que je ne connais pas. Je savais que la mairie m'aurait communiqué le plan des égouts de la ville et notamment du quartier Masséna si je lui avais demandé, mais j'ai préféré conserver l'anonymat et c'est ce qui m'a conduit à explorer personnellement les égouts. Avec un de mes amis politiques c'est ce que j'ai fait pendant six nuits, munis de lampes torches afin de trouver le meilleur itinéraire possible entre la Société générale et le lit du Paillon se trouvant derrière le Palais des Expositions. Quand j'ai pris conscience que le casse était techniquement exécutable, je me suis alors posé la question de savoir comment pouvaient être franchis ou plus précisément percés les murs de la banque. J'en suis arrivé à la conclusion que seule une lance thermique serait capable de venir à bout du bétonnage du mur de la banque. Je me suis mis alors en quête d'une telle lance. J'ai rendu visite à tous les quincailliers de Nice et de la région. Un jour par hasard, j'ai rencontré dans un bar de l'avenue Georges Clémenceau, les nommés Pellegrin et Bournat et ceux-ci m'ont dit qu'ils pouvaient m'aider à trouver une lance. Après divers contacts, ils m'ont indiqué que cette lance n'était disponible que si elle était maniée par ses servants. C'est comme cela que je suis entré en contact avec une équipe de truands qui étaient censés venir de Marseille. Nos rendez-vous avaient lieu au bar Le Nautilus. Les négociations pour convaincre cette équipe ont duré au moins deux mois. J'estime pour des raisons morales, que je ne dois pas dévoiler leur identité. J'ai eu beaucoup de mal à les convaincre de l'absence de signaux d'alarme dans les locaux de la banque. Je leur ai dit que j'avais fait une expérience qui s'était révélée positive en installant à l'intérieur de mon coffre des alarmes et que celles ci n'avaient pas déclenché de signaux phoniques ou visuels. Par ailleurs, mes interlocuteurs n'étaient pas d'accord sur les modalités du partage, pas plus qu'ils ne voulaient admettre que des hommes de mon équipe allaient participer au casse. Finalement, au bout de nombreuses heures de discussion et de nombreux rendez-vous, ils ont accepté mes conditions. Mais ils avaient assorti celles-ci d'une menace qui a pesé sur ma tête pendant de nombreux mois : ils m'avaient dit que si un signal d'alarme était détecté dans la banque, ils m'exécuteraient sur le champ.

Début mai le gros matériel est conduit jusqu'au déversoir du Casino municipal. On essaie tout d'abord d'effectuer le transport à l'aide de matelas pneumatiques flottant sur l'eau du Paillon mais ce moyen se révèle peu efficace et est rapidement abandonné. La berge droite du cours d'eau étant praticable, on décide d'utiliser un véhicule automobile. A cet effet un Land Rover est volé près de l'agence Renault, à Cros-de-Cagnes. Son immatriculation est maquillée à l'aide de numéros autocollants et Spaggiari l'équipe de pneumatiques plus gros, qui offriront davantage de stabilité sur le terrain assez mouvant de la berge. Mais, à partir du déversoir, c'est à dos d'hommes que le matériel est porté. On prend alors la précaution d'obturer à l'aide de terre glaise les interstices et les trous de plaques d'égout les plus proches de la banque. Matériel et personnel sont enfin sur le théâtre d'opération. Spaggiari fait appel à six de ses amis, deux Français et quatre étrangers, de nationalités différentes, précise-t-il. Quant aux truands, ils sont une dizaine, plus trois autres qui, en permanence, se tiennent à l'extérieur pour surveiller.

Le travail de sape commence le vendredi 7 mai 1976 entre la bouche d'égout de la rue Deloye et le mur de la banque. Le boyau est creusé au burin et au marteau à l'aplomb de la façade arrière de la banque, la terre étant déblayée à la pelle américaine. La première nuit tout le monde participe à son enlèvement. Par la suite, le travail se fait par roulement de deux équipes de trois hommes. La terre est transportée en majeure partie dans le lit du Paillon et aussi dans un égout en cul-de-sac, à quelques mètres du chantier. Chaque soir, le travail commence vers dix-neuf heures et dure toute la nuit avec des interruptions et notamment celle due au passage des éboueurs vers deux heures du matin. Pendant toute l'exécution du tunnel, un individu qui se trouve à la verticale de la bouche d'égout muni d'un poste émetteur est en relation permanente avec un autre individu

abrité à bord d'un véhicule et qui fait le guet de manière à signaler les allées et venues éventuelles de la police et des particuliers. Un code a été adopté pour transmettre les messages. C'est généralement l'individu qui est fatigué qui fait office de radio. L'éclairage se fait d'abord à l'aide de lampes de poche, puis de torches plus grosses, enfin grâce au branchement d'une lampe baladeuse dans la salle des siphons du parking souterrain de la place Masséna. Un fil électrique d'au moins quarante mètres permet le fonctionnement des perceuses électriques. Il servira ensuite dans la salle des coffres à alimenter un aérateur pour refouler les fumées dégagées par l'action des chalumeaux. Au fur et à mesure de la progression, le boyau est consolidé à l'aide d'étais volés sur le chantier de l'autoroute en construction, dans le quartier de Saint-Augustin à Nice. Au petit matin, avant de quitter les lieux, l'entrée du boyau est rebouchée à l'aide de pierres maintenues par de la terre glaise.

La majeure partie du percement de ce boyau est réalisée en une huitaine de jours. Bientôt les difficultés apparaissent sous forme de rochers que l'on doit casser à la massette et dont l'un d'eux demandera, à lui seul, huit nuits de travail. La consistance du terrain est telle que Spaggiari et ses amis doivent se résoudre à opérer une déviation vers la droite et une légère remontée : sans ces obstacles imprévus, ils auraient dû déboucher plus bas et au centre de la chambre forte. Ils parviennent enfin au mur en pierre de l'immeuble, épais d'un mètre soixante-dix environ. Il faudra quinze jours à trois semaines de travail pour en venir à bout. C'est ensuite au tour d'un mur de béton armé de trente à quarante cm d'épaisseur. La perceuse électrique se révélant inefficace, il est indispensable d'avoir recours au burin, à la pointerolle et à la barre-à-mine. L'équipe débouche ainsi derrière une armoire blindée ; une telle situation provoque, selon Spaggiari, un certain cafouillage. On est le vendredi 2 juillet au soir. On essaie de pousser l'armoire à l'aide d'un vérin mais elle ripe. Et puis, en procédant de la sorte, on a peur de déformer l'ensemble sans parvenir à se frayer un chemin pour entrer dans la salle forte. On tente alors de traverser l'armoire : le blindage arrière est découpé au chalumeau, mais on tombe sur un ciment extrêmement dur qu'il faut attaquer, sans réussite, à la pointerolle. Il faut aussi se rendre à l'évidence, ce n'est pas ce soir là que l'entreprise pourra être couronnée de succès.

Sur ce premier échec, les travaux sont suspendus durant une semaine car il est prudent et logique d'attendre le vendredi suivant, 9 juillet. Or, entre le 2 et le 9, la presse annonce la visite toute prochaine du président de la République, Valéry Giscard d'Estaing, à Nice. Comme il craint que pour la circonstance, des contrôles ne soient opérés par la police dans les égouts, Spaggiari prescrit une nouvelle semaine d'attente. Toutefois, ces quinze jours d'inaction forcée sont mis à profit pour multiplier les surveillances extérieures en poste fixe à bord d'une camionnette de location aux abords de la banque, et les visites des égouts afin de s'assurer que rien n'a été découvert. Le vendredi 16 juillet 1976, les travaux sont repris à dix-sept heures. Sous l'action du vérin, l'armoire blindée se déplace correctement. Elle se penche vers l'avant, ce qui permet de la caler efficacement. Le chef de l'équipe des truands pénètre le premier dans la banque et tend la main à Spaggiari pour descendre dans la salle : « Bert, j'ai rempli mon contrat : je t'ai amené jusqu'ici ! ». Après s'être mutuellement félicités, ils visitent toutes les salles de la banque pour vérifier l'absence de système d'alarme. Les constations s'étant avérées négatives, ils invitent leurs co-équipiers à faire pénétrer le matériel. Une sorte de chaîne s'établit et le matériel passe de main en main ». Il fait très chaud. Après le calfeutrage à la terre de tous les interstices des portes et des aérateurs, on entre dans la phase décisive du cambriolage.

Le chef des Marseillais s'empare d'un chalumeau et veut montrer ses compétences à ses collaborateurs. Bien qu'indiscutables, elles ne suffisent pas pour vaincre la résistance extraordinaire des portes des coffres. Tout le monde est derrière lui et observe ce qu'il fait. Devant le peu de succès immédiat de son entreprise, c'est la déception pendant deux ou trois heures, qui ne sont consacrées qu'à une discussion sur le meilleur moyen de percer les coffres. Finalement tout le monde se met au travail. Une équipe de deux hommes force, au chalumeau, les armoires blindées. Derrière elle, pour ouvrir les portes des compartiments, après l'essai de

différentes techniques, on s'en tient à la plus rapide : on découpe au chalumeau le compartiment du bas puis, à la masse, en remontant, on fait sauter les planchers intérieurs. Dans la « salle-des-blocs », après effraction de la porte grillée, les compartiments, non protégés par des armoires, sont ouverts au chalumeau. C'est par hasard qu'est ainsi découverte la réserve de la banque. L'un des malfaiteurs entend des sacs tomber par la trappe extérieure : c'est cela qui permet de localiser le trésor de nuit lequel n'est ouvert que le dimanche matin.

Un homme de la bande « bijoutier-tireur » a été chargé de la sélection qu'il effectue dans la première salle : sur une table, il procède à l'identification des plus belles pièces parmi les bijoux. Tous les documents, titres, actions, bons, sont abandonnés en vrac. Les voleurs se restaurent sur place en utilisant un réchaud « camping-gaz » qu'ils ont apporté ; ils se nourrissent de soupe et d'aliments en conserve, boivent du vin, de l'eau minérale et du café soluble. Le samedi 17, Spaggiari sort par les égouts pour aller chercher de l'eau car il fait très chaud et ils en consomment beaucoup, également pour se forger un alibi passant l'après-midi à servir ses clients dans le magasin. Les enquêteurs, sur cette révélation de Spaggiari, penseront plus tard que d'autres complices sont allés rapidement par l'autoroute au casino d'Aix, laissant en évidence, soigneusement conservée en prévision des perquisitions possibles, leur carte d'entrée du 18 juillet. Les communications avec les guetteurs extérieurs sont assurées à l'aide de postes talkies-walky appartenant à Spaggiari. Chaque passage de promeneur, du concierge, de voitures suspectes, est immédiatement signalé par les deux guetteurs placés à l'intérieur du véhicule en stationnement en contact avec le permanent chargé de manipuler deux appareils radio à l'intérieur car il avait été prévu que l'un pouvait tomber en panne et le travail bruyant est aussitôt suspendu.

Le travail est mené jusqu'au lundi dans la nuit. Sans certaines difficultés d'ouverture, beaucoup plus de compartiments de coffre auraient dû être forcés. Le lundi matin, l'évacuation des lieux se fait vers deux heures. Peu avant, la porte d'entrée des chambres fortes est soudée depuis l'intérieur. Le butin est placé dans une soixantaine de sacs militaires apportés à cet effet et dont certains sont laissés sur place vides. Trois voyages sont nécessaires pour tout transporter. A cinq heures, juste après l'extinction de l'éclairage municipal, les sacs sont chargés dans une estafette de location. D'après Spaggiari, aucun de ses amis n'était armé, ce qui explique le placard manuscrit laissé bien en évidence : « Ni armes, ni violences et sans haine », dont le texte a été pensé par plusieurs d'entre eux. Spaggiari se charge de l'enlèvement du linge sale, car chacun s'est changé avant de sortir. Il éparpille ce linge sur différentes décharges publiques. Il abandonne ensuite le Land Rover boulevard du Parc Imperial. Pendant ce temps, toute l'équipe se retrouve dans le Var, en un lieu qu'il ne connaît pas, où le partage s'effectue sur les bases convenues : moitié pour les truands, moitié pour les politiques. « Nous avons estimé notre butin, dit Spaggiari, à trois ou quatre milliards d'anciens francs uniquement en ce qui concerne le stock d'or et les numéraires. A cette somme s'ajoutait le montant total du prix des bijoux et je pense qu'on devrait arriver à une somme variant entre cinq et six milliards. Mais je ne serais pas étonné finalement que le préjudice soit supérieur, ainsi j'ai remarqué une parure en diamants dont l'écrin contenait aussi la facture : quatre cents millions anciens et ce n'était pas l'unique belle pièce. » Il précise que sans la résistance inimaginable des coffres, il escomptait plusieurs dizaines de milliards de francs. « En proportion de l'intense activité que j'ai déployée, ajoute Spaggiari, cette entreprise ne m'a rapporté que peu de choses surtout compte tenu des frais que j'ai engagés. Je n'ai reçu en effet que deux cents mille francs. La moitié du butin soit environ deux milliards et demi anciens ont été remis par mes soins à la Catena c'est-à-dire la chaîne de solidarité internationale qui regroupe les nationalistes et fascistes d'Occident. L'autre moitié du butin c'est bien sûr les truands qui l'ont emportée ».

Malgré le mutisme de Spaggiari sur les noms de ses complices, les policiers ont assez bien cerné les individus du milieu du banditisme qui leur paraissent avoir participé au cambriolage ; par contre, ils ne disposent toujours pas d'informations sur les politiques à la fin de l'année 1976. Alors que la recherche d'une amie de Spaggiari était restée vaine, celle-ci est arrêtée en février

1977 à Madrid en compagnie de deux activistes italiens d'extrême-droite, munie de papiers falsifiés mais les investigations ne donnent aucun élément prouvant leur participation. Pour le commissaire divisionnaire Mourey, le cambriolage de la Société générale mérite bien l'appellation de casse du siècle tant par son mode de réalisation que par le montant considérable du butin. L'enquête déployée par la police en France et à l'étranger a été à la mesure de ce vol exceptionnel, mais, reconnaît le commissaire, n'a abouti qu'a des résultats décevants : identification partielle des auteurs et échec pour l'essentiel en ce qui concerne la localisation et la récupération du butin, arrestation du cerveau, certes, mais toute provisoire. En effet, le 10 mars 1977, Albert Spaggiari est convoqué chez le juge d'instruction pour un interrogatoire portant sur les conditions d'évacuation du butin et son montant. Il est introduit dans le cabinet assisté de son conseil à quinze heures vingt, répond longuement aux questions. A seize heures trente la greffière prend sous la dictée la déclaration de l'inculpé. Vingt-cinq minutes plus tard, elle s'absente pour reprendre des feuilles de papier machine ; Spaggiari sort alors trois ébauches de plans des égouts proposant au juge de lui fournir des précisions. Il s'approche de son bureau, donne des explications confuses et le juge lui demande de regagner son siège. Spaggiari se dirige alors brusquement vers la fenêtre, tourne la crémone, enjambe la rambarde et se jette dans le vide tandis que le juge tente en vain de le retenir. Spaggiari fait une chute de sept mètres, se réceptionne sur le toit d'une voiture stationnée rue de la Préfecture et bondit sur le siège arrière d'une grosse moto qui démarre en trombe. Malgré l'alerte immédiate, Spaggiari s'est volatilisé. La police compte sur son entourage et particulièrement sa femme mais elle n'obtient aucune information susceptible de le localiser.

Un an plus tard, alors qu'on parlait même de son décès, Spaggiari fait à nouveau parler de lui lorsque la télévision anglaise diffuse un enregistrement de quarante minutes, le 17 avril 1978. Spaggiari qui porte moustache et barbe postiche raconte en détail l'opération et son évasion spectaculaire du bureau du juge à Nice. Pendant deux mois, il l'a préparée soigneusement avec un complice. Après son saut osé et sa fuite à moto, dans un garage situé cinq cents mètres plus loin, il monte dans une voiture de marque anglaise où une cache a été aménagée entre le coffre et la banquette arrière. Il parviendra ainsi à Paris après avoir passé de nombreux barrages. Il prétend être en Argentine où il dit ne pas craindre l'extradition. Le 13 mars 1979, la sortie du film « les égouts du paradis » avec l'acteur Francis Huster achève de forger la légende.

Sur les six prévenus finalement renvoyés devant la cour d'assises des Alpes-Maritimes le 31 octobre 1979, plus de trois ans après les faits, trois sont acquittés et seuls Michelucci, Pellegrin et Bournat sont condamnés à sept et cinq ans de prison pour complicité et recel. Quant à Albert Spaggiari, toujours en fuite, la cour d'assises le condamne par contumace le 6 novembre 1979 à la réclusion criminelle à perpétuité. Il ne sera jamais repris et est mort d'un cancer en juin 1989 après douze ans de cavale en Amérique du Sud, en Espagne et en Italie où, en mai 1983, il enregistre pour une émission de la télévision française.

Dans son billet du 11 juin 1989, René Cenni journaliste à *Nice-Matin* conclut « qu'Albert Spaggiari alliant panache et bravade avait en lui de l'étoffe des stars […] Depuis son incroyable évasion il n'a cessé de se conformer au personnage à la fois inquiétant et séduisant que les enquêteurs, les magistrats, les chroniqueurs, les romanciers et le public avaient collaboré à construire, à leur insu […]. Depuis, le mythe n'a cessé de croître et d'embellir. On ne saura sans doute jamais maintenant comment s'est réellement monté le casse du siècle, avec qui, comment et vers où s'est envolé le colossal butin jamais retrouvé. Rocambole n'a pas raté sa dernière fugue… ».